

214C1917

FR0000039141-OP023-RO08

18 septembre 2014

- Ouverture et calendrier de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

OROSDI

(Euronext Paris)

- 1 - Le 16 septembre 2014, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société OROSDI, déposée par Oddo Corporate Finance, agissant pour le compte de la société de droit luxembourgeois à responsabilité limitée CEREP Investment France Sàrl (cf. D&I 214C1906 du 16 septembre 2014).

La note d'information conjointe des sociétés CEREP Investment France Sàrl et OROSDI (visa n°14-499 en date du 16 septembre 2014) a été diffusée et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqué diffusé ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 236-7 du règlement général, l'offre publique de retrait sera ouverte du **19 septembre au 2 octobre 2014 inclus**. Le retrait obligatoire interviendra le **3 octobre 2014**.

Oddo Corporate Finance se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions OROSDI non détenues par l'initiateur. Les frais de négociation dans le cadre de l'offre publique de retrait seront à la charge des vendeurs.

Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et le calendrier détaillé.

- 2 - La cotation des actions OROSDI sera reprise le 19 septembre 2014.